

RESEAU DE COOPERATION ET DE PROMOTION ECONOMIQUE DU VALAIS ROMAND
c/o Centre du Parc, Av. des Prés Beudin 20
1920 Martigny

OFCOM
Office fédéral de la communication
Rue de l'Avenir 44
Case postale
2501 Bienne

Sion, le 20 février 2008

Concours concession télévision zone 3 – Valais

Messieurs,

Les quatre régions socio-économiques du Valais romand ont pris connaissance du dossier de candidature déposé par Canal 9 le 4 décembre 2007. Les responsables régionaux apprécient l'excellent travail de ce média qui satisfait actuellement les besoins du public du Valais romand.

La décision fédérale de prévoir une seule concession pour le Valais constitue une opportunité d'améliorer la compréhension mutuelle et de renforcer la cohésion cantonale. L'exigence de diffusion de programmes francophone et germanique assure la valorisation de chacune des deux cultures. L'ampleur de cette zone favorisera aussi les prestations de qualité en satisfaisant l'efficacité économique.

Considérant :

- l'intérêt d'un média fédérateur et bilingue,
- la nécessité d'une zone d'émissions suffisamment large pour assurer une base financière solide,
- la qualité du projet déposé,
- l'expérience de Canal 9,

les régions socio-économiques du Valais Romand invitent l'OFCOM à retenir le projet de Canal 9 pour desservir l'ensemble de la zone 3 - Valais.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre courrier, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

SIERRE REGION

Maria-Pia Tschopp, présidente



Bertrand Favre, secrétaire



ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL DE SION

Claude Rapillard, président



François Mathis, secrétaire



ASSOCIATION POUR L'AMENAGEMENT DE LA REGION DE MARTIGNY

Jérôme Borgeat, président

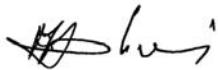


Edgar Rebord, Secrétaire

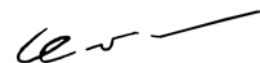


ASSOCIATION REGIONALE MONTHEY / ST-MAURICE

Antoine Lattion, président



Georges Mariétan, secrétaire



Copie à : Conseil d'Etat du Valais